

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2014

À une séance extraordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 24 février 2014, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin
Danielle Woolley

Pierre Bertrand
Huguette Drouin
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte à 20h00.

14-02-29

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley Monsieur, appuyé par le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été soulevée.

14-02-30

4. **PLAN STRATÉGIQUE**

Il est proposé par le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité de mandater la firme Happico afin d'effectuer un plan stratégique pour la municipalité de Montcalm pour un montant de 15 000\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été soulevée.

14-02-31

6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

Steven Larose, maire

Hugues Jacob, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.